

À LA FIN DE VOTRE JOURNAL : RETROUVEZ VOTRE PAGE « JEUX » POUR LES VACANCES...

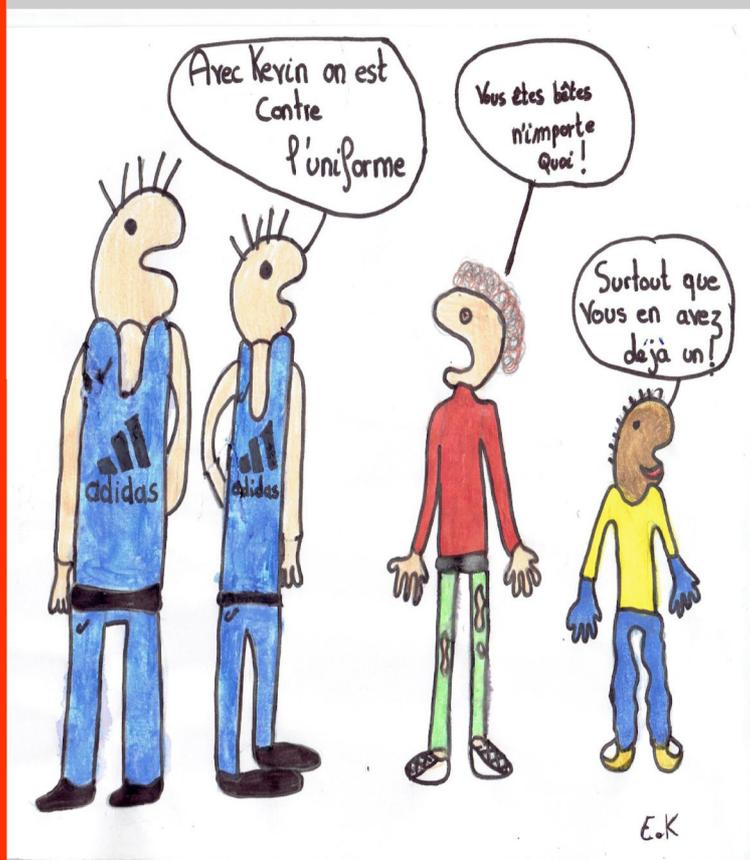
JBD **news**

N°2
gratuit

AVRIL 2023

Le journal qui tient dans la poche !

L'UNIFORME AU LYCÉE ?



ENQUÊTE ET SONDAGE... p.6

LA VIE AU LYCÉE JBD...	P.2
LE TÉLÉPHONE PORTABLE	P.7
UN TP CUISINE AU LYCÉE ?	P.8
LE CDI...	P.9
ÊTRE ÉLÈVE AU JAPON	P.8
UN PEU D'ÉCOLOGIE...	P.11
ÊTRE AUXILIAIRE DE VIE ?	P.12
LES ÉTUDES D'INFIRMIÈRE...	P.13
S'ORIENTER EN ASSP...	P.14
L'IVG...	P.17
LES TRAVAUX AU LYCÉE	P.19

© JBDnews

CET ÉTÉ, MON LYCÉE A BRÛLÉ !



PAGE 3...



LA VIE AU LYCÉE JBD

Les choses à savoir sur le lycée...

Le lycée Jean-Baptiste-Dumas est un lycée technologique, général et professionnel, qui se situe à Alès pas loin du centre ville.

De nombreuses formations et options variées sont proposées au lycée : voir le site « JBD ».

Il y a des voyages proposés aux élèves comme à Londres ou vers l'Espagne, le coût des voyages est d'environ 400€ mais le lycée peut donner des aides financières pour les parents d'élèves.

Pour les élèves qui ne peuvent pas rentrer chez eux le soir, le lycée possède un internat, qui a l'année coûte 1 500€ environ, et on peut bénéficier d'aides financières, et l'internat comprend aussi le déjeuner, le repas du soir et le petit déjeuner.

Pour des raisons d'hygiène les élèves doivent prendre leurs propres affaires (draps, oreiller, couverture etc..).

Où MANGER ?

Le lycée ouvre ses portes à 7h30, donc les élèves peuvent aller déjeuner à la « bachotte » avant d'aller en cours à 7h55. La « bachotte » est une cafétéria qui est ouverte de 7h30 à 13h45 donc les élèves peuvent s'y rendre quand ils veulent pour aller grignoter, pour cela il faut avoir la carte région avec de l'argent dessus tout de même, comme pour la cantine.

Si les élèves n'ont pas d'argent sur leurs cartes région mais ont de l'espèce ils peuvent aller au Fast-food, ou bien manger dans des restaurants autour du lycée... on en compte beaucoup de divers et variés !

M.A

Plus d'infos ? Consultez :

<https://jean-baptiste-dumas-ales.mon-ent-occitanie.fr/>



L'entrée du lycée où les élèves entrent avec une « carte région ».

J.B.D PREND FEU !!!

Un incendie au lycée Jean Baptiste Dumas à Alès...

Jeudi 4 août, vers les coups de 6 heures du matin deux bruits d'explosions ont réveillé une résidente du troisième étage du bâtiment A logée à l'année. Après avoir entendu ces bruits elle ne s'est pas trop inquiétée, mais lorsque les oiseaux ont commencé à piailler, elle s'est levée pour voir ce qu'il se passait dehors. En regardant par la fenêtre elle a aperçu des flammes qui provenaient du deuxième étage, prise de panique elle s'est précipitée pour prendre son ordinateur, son sac à main et s'en est allée à toute vitesse vers l'extérieur.

Au moment de l'incendie, les résidents de 4 logements étaient présents. La personne qui a alors entendu le bruit de l'explosion a crié pour faire sortir les autres habitants du bâtiment A en feu. C'est en descendant les escaliers qu'elle a appelé les secours qui seront présents sur le lieu 20 min après. Les pompiers ont réussi à éteindre le feu vers 16 heures, après ça ils ont fait des rondes pendant 24 heures.



© Les flammes de l'incendie

Après cet incendie, la résidente a été relogée très vite au collège Denis Diderot qui se trouve à 5 minutes du lycée. Les autres résidents des 8 logements occupés ont été relogés : soit dans les logements de 4 collèges publics d'Alès ou dans des logements sur la commune. Le bâtiment A a été déconstruit à la fin du mois de Janvier et un autre sera reconstruit à sa place, ou pas !

TÉMOIGNAGE

« Lorsque j'ai vu les flammes j'ai été prise de panique, je criais tellement fort que le quartier à côté m'a entendu. Lorsque les pompiers sont arrivés, je me suis sentie en sécurité et rassurée ».

Pour cette intervention il a fallu avoir vingt-deux pompiers, deux fourgons et une grande échelle. Deux parties de la façade ont été touchées, heureusement il n'y a eu aucun blessé.

Prévention

Les moyens de contraception efficaces contre les maladies sexuellement transmissibles

Parler de relations sexuelles amène à parler des contraceptifs et des IST (*infections sexuellement transmissibles*).

En effet les relations sexuelles impliquent le risque de la grossesse et le risque de contracter une infection sexuellement transmissible.

En tant qu'étudiants et adolescents, nous devons vous rappeler qu'il est essentiel de se protéger lors d'un rapport sexuel...

La contraception existe et il y a plusieurs moyens de se protéger...

Je vais vous citer plusieurs moyens de contraception que peut être, vous ne connaissez pas : la pilule femme, le patch, les dispositifs intra-utérins aussi appelé stérilet (2 types : stérilet hormonal ou en cuivre), l'implant, l'anneau vaginal, le diaphragme, la cape cervicale, les spermicides (pourcentage de protection faible, ne pas utiliser avec

le préservatifs car ils enlèvent l'effet protecteur du préservatif contre les IST), ainsi que les progestatifs injectables. Il existe aussi le préservatif masculin fait en latex ou en polyuréthane (pour les allergiques au latex), il sert à empêcher le passage de spermatozoïdes dans le vagin, et donc la fécondation, il est fiable à 99%. Il existe aussi les préservatifs féminins, moins connus et moins vendus, qui ont les mêmes fonctions de protection.

Attention, le préservatif est avant tout un moyen de lutter contre les IST. Aussi il vaut mieux avoir aussi un autre moyen de contraception en plus.

Se procurer des préservatifs, mais où?

Pour les lycéens, vous pouvez vous rendre à l'infirmerie, ils y sont gratuits, il y en a à votre disposition. Mais vous pouvez aussi vous en procurer dans :

- la pharmacie de votre quartier et toutes autres pharmacie entre 5 et 18 euros la boîte...
- en grande surface...
- au planning familial...
- aux distributeurs de préservatifs 24H/24...
- sur internet...

Mais depuis le 1er janvier 2023 une nouvelle loi sur les préservatifs est passée : tous les jeunes âgés de moins de 26 ans peuvent obtenir les préservatifs masculins de marque 'Eden' ou 'sortez couverts' gratuitement en pharmacie.

A quel moment arrêter d'utiliser le préservatif ?

Une fois que chacun des partenaires aura réalisé un test de dépistage du VIH et des IST (au centre de dépistage anonyme et gratuit, au centre de

planification et d'éducation familiale, chez son médecin) et en ayant fait la démarche de prendre un autre contraceptif.

Les IST :

Si vous avez eu un rapport sexuel non protégé il est possible que vous ayez contracté une Infection Sexuellement Transmissible anciennement appelée Maladie Sexuellement Transmissible.

LES BONS RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER DU VIH/SIDA ET DES IST*

*INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES



Une affiche de prévention contre les IST ©

Voici des exemples d'IST :

l'herpès, la blennorragie gonococcique, la chlamydie, la syphilis ou le papillomavirus.

Les conséquences

Les IST sont souvent asymptomatiques, hors si elles ne sont pas traitées elles peuvent avoir de graves conséquences (cécité et autres manifestations neurologiques, stérilité, transmissions de maladies de la mère à l'enfant, ou malformation congénitale...).

Comment les éviter ?

Les IST s'attrapent lors d'un rapport sexuel oral ou bien vaginal ; certaines peuvent se propager par le sang ou les produits sanguins. La chlamydie, la gonorrhée, l'hépatite B primaire, le VIH et la syphilis peuvent également se transmettre de la mère à l'enfant. Pour éviter cela il faut avant tout utiliser le préservatif lors des rapports sexuels.

Si vous avez un éventuel doute de contamination, n'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant ou à un centre de dépistage.

Il est important de se faire dépister après un rapport non protégé et ça même en cas d'absence de symptôme.

Vous pouvez vous faire dépister en vous tournant vers...

- des centres gratuits de dépistage et de diagnostic
- des laboratoires biologiques
- des centres de planification et d'éducation familiale
- des centres de Prescription Initiale Hospitalière
- des associations de lutte contre le sida
- des permanences d'accès aux soins de santé pour personne en situation de précarité...

Les IST et leurs traitements

Vous ne pouvez vous soigner seuls car chaque IST nécessite un traitement et une prise en charge particulière : tournez-vous vers votre médecin traitant.

Les bons réflexes !

Rappelez-vous, pour prévenir les risques d'IST il faut utiliser un préservatif, il est efficace à 99,9 % !

Et n'oubliez pas de vous faire dépister lorsque votre partenaire change! K.

L'uniforme obligatoire à Jean-Baptiste Dumas ?

Vous, lycéens de JBD, êtes-vous pour ou contre l'uniforme au lycée ?

Les premières apparitions d'un code vestimentaire datent du Moyen-Age mais l'uniforme tel que nous le connaissons prend son origine en Angleterre au XVI^e siècle au sein des écoles. Il faut attendre le XIX^e siècle pour le voir apparaître dans la majorité des écoles publiques anglaises. Des éléments distinctifs tels que des blasons viennent orner les chemises ou les blazers afin de distinguer les élèves selon leur école. Aujourd'hui l'uniforme en France a été abandonné, en effet, l'obligation de porter un uniforme ou une blouse a longtemps perduré dans certains lycées publics et privés, parfois jusqu'à la fin des années 1960. Mais la crise estudiantine de 1968 a amené beaucoup d'établissements qui l'imposaient encore à l'abandonner. Quelques établissements l'imposent encore mais ils sont le plus souvent privés .

Sondage au lycée JBD sur l'uniforme :

Nous avons réalisé un sondage au sein du lycée avec au total 338 élèves sondés et quelques professeurs, il fallait simplement répondre à la question suivante : « *êtes-vous pour le port d'un uniforme au lycée JBD ?* »...

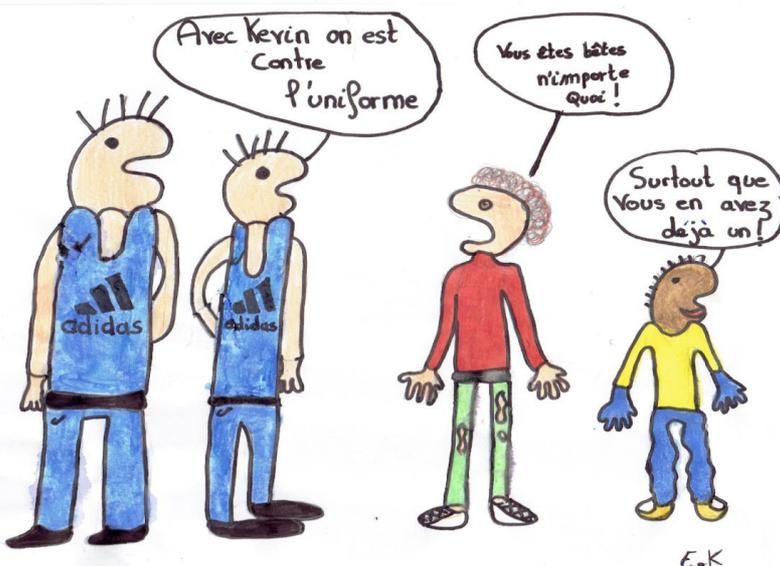
Il y a donc 81 personnes qui sont pour, les raisons sont :

- Ils trouvent ça « cool et stylé » ;
- Beaucoup moins de jugements ;
- Moins de harcèlement ;
- Pour ne pas différencier les richesses ;
- Se concentrer plus sur les études et moins sur l'apparence...

Il y a 92 élèves qui sont neutres et sans avis et le reste des élèves (165) est donc contre pour les raisons suivantes :

- plus de liberté de choix de s'habiller ;
- au lycée on est plus libre ;
- ça permet d'être créatif ;
- apprendre à accepter les différences de chacun et de les respecter ;
- Pas d'originalité, chacun son style a soi.

K&E

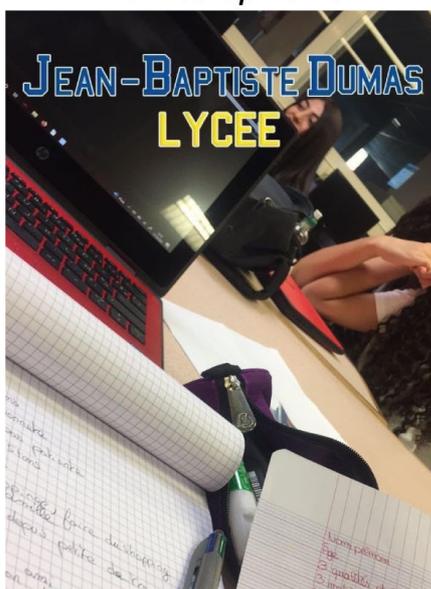


TÉLÉPHONE PORTABLE AU LYCÉE JBD...

Les professeurs sont dépassés par le manque de concentration des élèves. En cause : l'utilisation de leur téléphone portable...

Les smartphones sont pratiquement devenus une extension du corps des adolescents, ils les utilisent comme appareil photo, boîte à souvenirs ou même bien en tant qu'agenda ce qui a tendance à énormément agacer les professeurs du lycée Dumas ! En effet, plus de 70 % des enseignants témoignent que les téléphones portables déconcentrent énormément les élèves et les empêchent de travailler sérieusement. Malheureusement c'est un objet qui a une forte emprise sur les jeunes de nos jours. La majorité des ados dit ne pas pouvoir vivre sans ce gadget, ce nouvel appendice : « *si on*

me l'enlève je ne sors plus de chez moi » témoigne une jeune fille de terminale ASSP, ou bien : « *moi j'ai pas besoin de cahier je note tout dans mon téléphone* ».



cours d'enseignement professionnel pris depuis un téléphone d'une élève d'ASSP

DES SOLUTIONS MISES

EN PLACES. Les inquiétudes par rapport à la santé sont nombreuses : trouble du sommeil, tendinite,

problèmes de vue... et les précautions ne sont pas à négliger surtout à une époque où le corps et le cerveau des adolescents sont encore en plein développement. Puis c'est tout de même quelque chose de très dangereux. Les enseignants ne diabolisent pas les téléphones bien au contraire « *ceci fait partie de notre quotidien mais il faut apprendre à s'en passer le temps d'un cours* » témoigne un professeur du lycée. Tout le monde réfléchit à un terrain d'entente afin de pouvoir reconcentrer tous les élèves et leur offrir une éducation saine durant les jours à venir...

Maelia G ; Inès B

LA BONNE CUISINE DE LA FILIÈRE ASSP !

Comment se passent des Travaux Pratiques en cuisine ?

Dans la filière ASSP (accompagnement soins , services à la personne), il y a plusieurs cours professionnels dont celui de « service à l'utilisateur » qui possède des TP cuisine et bionettoyage.

Dans un premier temps le professeur donne la recette et explique les démarches à suivre. Les TP se déroulent pendant les heures de cours durant 3H ou 4H la matinée ou l'après-midi.

COMMENT SE DÉROULE LE TP CUISINE AVEC LES ÉLÈVES ?

D'abord les élèves nettoient leurs plans de travail avec plusieurs lavettes de couleurs différentes comme la verte pour la vaisselle, la rose pour le plan de travail, la blanche pour rincer le plan de travail.

Puis se lavent les mains pour l'hygiène.

Les élèves préparent leurs matériels pour la préparation de la recette. Avec des mesureurs ils doivent peser leurs ingrédients dont ils ont besoin puis prennent tout ce qu'il leur faut.



La cuisine des élèves pour cuisiner(c)

Chacun fait sa recette même s'ils sont deux sur un plan de travail.

Le TP cuisine est terminé les élèves doivent faire leur propre vaisselle avec l'aide de leur camarade puis ranger le matériel qu'ils ont utilisé.

Chacun à une tâche à faire comme balayage au sol, balayage humide, bio-nettoyage, lave-mains, préparation des chariots de ménage, etc.

POURQUOI UN C.D.I ?

Les élève vont au C.D.I pour des raisons : lesquelles ?

Le centre de documentation et d'information est un lieu ouvert pour les élèves, les enseignants et le personnel non enseignant. Il fournit la documentation et l'information dont chaque usager a besoin. C'est un lieu central du lycée, de découverte, de connaissance, de travail et de lecture qui se situe au carrefour de la vie pédagogique et de la cour de récréation. Les

élèves peuvent : effectuer des recherches, découvrir des revues professionnelles ou des magazines culturels, y lire des fictions : bandes dessinées, romans, poésie, ou des pièces de théâtre. On peut aussi s'y s'informer pour choisir une orientation, se détendre en jouant des jeux, dans le respect

du lieu et des usagers, ou tout simplement y travailler ses cours, les compléter et les enrichir... Un conseiller d'orientation psychologue reçoit les élèves sur rendez-vous une matinée par semaine dans une salle attenante au C.D.I. Les événements qui se déroulent au C.D.I sont



nombreux. De plus, il y a une salle de repos pour y faire une petite sieste : la salle est équipée de canapé, poufs géants; les événements qui se déroulent au C.D.I sont souvent en lien avec la vie de l'établissement : la journée contre le sida ou le harcèlement, des spectacles divers et variés, un concours de dessins... donc, RDV au cdi !!!

• BAYE VERGINIE

La différence entre le système scolaire français et le système scolaire japonais...

Le système scolaire japonais est-il meilleur que le système scolaire français? Petite enquête...

Le système scolaire japonais ressemble au système français : au Japon le système scolaire est identique au parcours scolaire mais l'éducation donnée est beaucoup plus stricte qu'en France comme en faisant passer des concours dès le plus jeune âge pour être admis dans une école maternelle ou plus. En France, c'est beaucoup plus simple pour être admis dans des écoles, il suffit d'en avoir l'âge. Le niveau scolaire est plus allégé mais pourtant les élèves en France trouvent que leurs emplois du temps sont souvent trop chargé. Il y a aussi des changements au niveau du collège et lycée : comme les interclasse, le changement de salle en France ce sont les élèves qui

ce sont les professeurs qui changent de salle. Au Japon les cours finissent tout le temps à 15h et on est obligé de choisir un club dans le lycée. A chaque fin de journée, on y désigne deux voire trois élèves qui se chargent de nettoyer la salle de classe.

Au Japon, le cursus classique c'est l'entrée en école maternelle à 3 ans jusqu'à l'âge de ses 6 ans, ensuite il faut être accepté en école primaire de 6 à 12 ans, il y a l'entrée au collège entre 12 à 15ans, et ensuite les élèves qui veulent continuer entrent au lycée jusqu'à leur 18 ans. Ensuite les élèves qui veulent poursuivre leurs études supérieures vont dans un établissement supérieur jusqu'à la fin de leur projet professionnel... Au Japon, les élèves portent toujours un uniforme pour éviter les discriminations entre élèves !



Une classe au Japon © L&E

L'écologie au lycée public Jean Baptiste Dumas à Alès.

Y'a-t-il un projet écologique au Lycée Jean Baptiste Dumas de Alès ?

D'après les témoignages, il y a bien un projet écologique dans ce lycée, il est incarné, entre autre, par ce qu'on appelle « les éco-délégués ».

C'est un groupe d'élèves composé d'un élève par classe qui a été élu, pour un projet écologique dans un but précis : réduire la pollution au lycée, veiller à réduire la surconsommation d'électricité , privilégier l'installation de mangeoires à oiseau et de nids par exemple...

Les éco-délégués sont là pour améliorer le lycée en proposant des projets à l'aide de réunions organisées dans la salle polyvalente : différentes actions et thèmes en faveur de l'écologie sont menés...

Un projet a déjà commencé avec la mise en place de tuyaux autour des arbres pour préserver leur santé et leur beauté. Depuis, certains ont été arrachés et remplacés!



*« L'arbre de Jean Baptiste Dumas », un mûrier protégé par des tuyaux puis arraché et remplacé lors des travaux de rénovation du lycée, tout comme ses voisins !
Erwan Lotfi © 27 janvier 2023*

Que peut-on mettre en place pour réduire la pollution ?

L'installation de poubelles recyclables serait dans le projet du lycée.

On a fait partie nous-mêmes de ce projet, on a installé des mangeoires à oiseaux et des hôtels à insectes ;

Ce projet doit améliorer l'écologie mais il faudrait que toutes les personnes du lycée fassent un effort pour préserver notre beau et grand lycée.

Nous avons interviewé plusieurs élèves du lycée et des professeurs, la chose qui revient le plus souvent c'est d'installer plus de poubelles de tri « écologiques » car il y a trop de déchets partout malgré les rappels et les affiches de prévention. Nous avons appris que les professeurs font le tri des déchets et les étudiants devraient faire de même...

Auxiliaire de vie sociale

Et si ton futur métier était juste à ta portée ? Tu es perdu(e) pour le futur ? Lis, et tu trouveras enfin ta voie...

Le métier d'auxiliaire de vie sociale Qu'est-ce que c'est ?

Être auxiliaire de vie c'est réaliser l'entretien du domicile de la personne aidée comme par exemple faire le ménage, le linge, le repassage, mais aussi aider à gérer la gestion de l'alimentation en faisant les courses, la préparation et l'aide à la prise de repas. C'est aussi accompagner dans les déplacements. L'aide aux sorties, à la marche, au lever le matin, et au coucher le soir, et bien sûr assurer l'hygiène et le confort corporel comme la toilette, le choix des tenues vestimentaires...

Comment devenir auxiliaire de vie sociale ?

En réalité, on peut le devenir très rapidement, mais aussi facilement. Il y a plusieurs formations disponibles, mais on peut directement travailler dans une association d'aide à domicile parfois même sans formation. Les formations permettent d'obtenir le diplôme d'État d'accompagnement éducatif et social (DEAES), ou le CAP assistante technique en milieu familial et collectif (ATMFC). Ce CAP ATMFC se fait lui aussi sur deux ans, des

stages font partie de la formation, ce CAP est accessible dans notre lycée. Le métier d'auxiliaire de vie sociale est aussi accessible grâce au bac pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) qui peut aussi se faire dans notre établissement scolaire.



*Le travail d'auxiliaire de vie sociale
©Bettina.T (ma mère)*

Te sentirais-tu prêt(e) pour ce métier ?

Il faut avoir le sens de la communication, être à l'écoute, organisé(e). Évidemment, empathique, être un soutien moral et social. Très important, il faut être capable de stimuler, de distraire et reconforter tout en préconisant l'autonomie de la personne.

MORGANE.G

LES ÉTUDES D'INFIRMIÈRE

Et si guérir parfois, soulager souvent, écouter toujours devenait ta devise ?

Comment accéder aux études d'infirmière ?

Pour accéder à ces études il faut obtenir un bac : soit un bac pro ASSP, un bac techno ST2S ou bien un bac général. En fin de terminale on fait nos vœux sur parcoursup .

Parcoursup c'est quoi ?

Parcoursup c'est une plateforme qui permet une fois en terminale de faire nos vœux pour les études supérieures auxquelles nous souhaitons accéder. Pour rentrer en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmier) par exemple il faut avoir un bon dossier (appréciations, notes...). Les « plus » qui peuvent favoriser le passage de notre dossier : un ou des diplômes en plus du bac, si on fait partie d'une association, si on s'engage comme pompier volontaire... une fois les résultats des écoles publiés sur la plateforme, il faut choisir où on veut aller, et y faire notre dossier d'inscription.

Comment se déroule ces études ?

C'est un diplôme qui se déroule en 3 ans. Les 3 ans sont coupés en 6 semestres, les semestres 1 & 2 en première année, les semestres 3/4 en deuxième année et les semestres 5/6 en troisième année. Pendant ces 3 ans, des partiels sont effectués pour permettre d'accumuler des ECTS (Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits) grâce à ces ECTS tu peux passer ou non en année supérieure.



IFSI d'Alès © RVD

Il y a 60 ECTS par an, il en faut au moins 48 pour valider son année. En troisième année, un mémoire de fin d'étude doit être effectué.

C'est quoi le mémoire de fin d'études ?

Le mémoire c'est un dossier, avec un sujet au choix avec des situations qui t'ont questionné pendant tes études. Le sujet doit être validé par le/la référent(e) de mémoire qui te suit pour t'aiguiller. Les cours sont encadrés par des formateurs, professionnels de santé... selon l'UE (Unités d'enseignements) en cours des intervenants peuvent intervenir en cours. Durant ces 3 ans des stages sont à effectuer : les stages durent entre 5 à 10 semaines selon les semestres. Pour les stages, un classeur appelé le portfolio te suit tout au long de tes 3 ans. Une fois les 3 ans passés et validés, le diplôme d'état est obtenu ! Bravo !

LES METIERS POSSIBLES AVEC LA FORMATION ASSP

Le bac pro Accompagnement Soins et Service à la Personne est un diplôme professionnel qui se prépare en trois années. Il forme les professionnels à l'Accompagnement aux Soins et aux Services à la Personne. Les personnes qui ont obtenues le bac « ASSP » peuvent travailler dans des établissements médico-sociaux, des services d'aide à la personne, d'aide à domicile, des foyers d'accueils médicalisés.

En ASSP, il faut faire six stages au cours de sa formation dans différents lieux : crèche, Ehpad, hôpital, au domicile des personnes aidées.

Avec la formation ASSP nous pouvons faire : Aide auxiliaire de puériculture, Aide à domicile, maîtresse de maison, Accueillant familial, Auxiliaire de vie scolaire, Accompagnant des personnes fragilisées ou en situation de handicap, Assistante sociale.

DE NOMBREUX METIERS...

L'**aide à domicile** est une profession qui consiste à fournir des services de soutien et de soins à la personne, à son domicile. Les aides à domicile aident les gens à accomplir des tâches quotidiennes telles que le ménage, le jardinage, la préparation des repas, l'aide aux personnes âgées et autres tâches ménagères. Ce professionnel gagne entre 1250 € et 1500 € brut par mois, selon la région et l'expérience. **14**

Les aides à domicile expérimentées peuvent gagner jusqu'à 2000 € brut par mois.

Le métier de **maîtresse de maison** est un métier polyvalent qui consiste à gérer les tâches ménagères et l'accueil dans un foyer, qu'il soit celui d'une famille ou d'un établissement. La maîtresse de maison doit être capable d'organiser et de gérer les tâches ménagères telles que le nettoyage, le rangement, le repassage, la préparation des repas et le service. Elle doit également être capable de gérer l'accueil des invités, le suivi des commandes, l'organisation des déplacements et le suivi des stocks. Elle doit en outre être capable de gérer les imprévus et les urgences. Elle peut gagner environ 1 800 € brut par mois.



Aide à domicile... © DM

Le métier d'**accueillant familial** consiste à offrir un hébergement temporaire à des personnes en situation d'urgence, comme des personnes sans abri, des réfugiés, des jeunes en rupture familiale, des enfants placés par l'autorité judiciaire, des adultes handicapés et des adultes âgés. Les accueillants familiaux sont responsables de la gestion quotidienne de la

maison et de l'accueil des personnes qui y résident, et doivent veiller à ce qu'elles soient traitées avec respect et dignité. Ils sont également chargés de leur fournir des soins et une assistance sociale, et doivent veiller à ce qu'ils aient accès aux services et aux activités dont ils ont besoin pour mener une vie autonome et satisfaisante. Son salaire peut aller de 1 200 € à 2000 € bruts mensuel.

L'auxiliaire de vie scolaire est une personne chargée d'accompagner et de soutenir les élèves handicapés et à besoins spécifiques dans leur scolarité. Il, ou elle, les aide à participer aux activités scolaires, et à devenir autonomes dans leurs apprentissages. Les auxiliaires de vie scolaire accompagnent également les élèves handicapés et à besoins spécifiques dans leurs activités extra-scolaires, et leur apportent une aide pratique et psychologique. Ils ou elles doivent également être à l'écoute des besoins et des demandes des élèves, et doivent savoir s'adapter à chaque situation. Les auxiliaires de vie scolaire peuvent travailler avec des enfants, des adolescents ou des adultes, selon leur formation et leur expérience. Leur salaire avoisine environ 1 300 € brut par mois.

L'accompagnant de personnes fragilisées ou en situation de handicap est une personne chargée d'aider les personnes en situation de handicap ou fragilisées à mener une vie autonome et satisfaisante. Il ou elle accompagne les personnes dans leurs activités quotidiennes et les aide à acquérir les compétences nécessaires pour mener une vie sociale et productive. Il ou elle les aide également à trouver des services et des activités adaptés à leurs besoins, à améliorer leur estime de soi et à réaliser leurs objectifs. Les accompagnants doivent être à l'écoute des besoins et des demandes des personnes accompagnées et doivent savoir s'adapter à chaque situation. Les accompagnants peuvent travailler avec des enfants, des adolescents ou des adultes, selon leur formation et leur expérience.

Le salaire moyen pour un accompagnant de personnes fragilisées ou en situation de handicap est d'environ 1 822 €/mois.



Une accompagnante de personnes fragilisées
© DM

QUE FAIRE APRES LE BAC PRO ASSP ?

Certains métiers sont accessibles en continuant les études après le bac pro ASSP en entrant dans une école professionnelle :

Le métier d'**assistante sociale** consiste à aider les personnes et les familles à faire face à des problèmes d'ordre social, financier ou familial. Les principales tâches de l'assistante sociale incluent l'évaluation des besoins des personnes, le soutien et le conseil, l'aide à la prise de décisions, la coordination des services, la médiation et l'intervention dans des situations de crise. Les assistants sociaux peuvent travailler avec des individus, des familles, des groupes et des communautés, pour aider à résoudre des problèmes, à améliorer la qualité de vie et à promouvoir un changement positif. Environ 2070 € /mois.

Le métier d'**auxiliaire de puériculture** consiste à accompagner les nourrissons et les jeunes enfants de moins de trois ans dans l'apprentissage tout en veillant à leur confort et à leur hygiène. Ce professionnel peut gagner entre 1 600 et 2 000 euros bruts. Il faut un an pour préparer le DE d'auxiliaire de puériculture après Bac pro ASSP...

Finalement, que de choix avec un BAC PRO ASSP en poche !

MD.

ERGO SOIN

Les Ateliers et soins en Assp, quelques exemples...

Au lycée Jean-Baptiste-Dumas, dans la filière Accompagnement Soins & Service à la Personne, dans la matière « ergo soins » on pratique la toilette, l'habillage, le déshabillage, que ce soit pour les bébés en seconde en 1ère et en terminale ou les personnes âgées et les personnes en situation de handicap pour lesquelles on fait des aides techniques.

En domicile et en structure nous assurons la sécurité de la personne et nous nous assurons aussi que cette personne soit en bonne santé. Dans notre formation il y a des activités pratiques et de soins différents pour chaque personne et chaque handicap.

Quels sont les différents matériels dans les locaux de soins ?

Dans ces locaux au lycée, il y a différents matériels que nous pouvons utiliser pour plusieurs soins par exemple (les lits médicalisés, les chaises médicalisées, et aussi les fauteuils roulants. Les armoires contiennent des habits ou bien des draps plats, des têtes d'oreiller pour

une réfection par exemple : faire un lit. Il y a aussi à disposition des mannequins, ou tout simplement des lavabos où l'on effectue le lavage des mains...



un exemple d'aide à domicile... ©NS

Les pratiques professionnelles...

Tout d'abord, l'un des premiers soins que nous avons appris à pratiquer est le déshabillage, mais aussi l'habillage de la personne avec une situations professionnelle dans laquelle il y a une personne en situation de handicap avec un membre invalide. On faisait bien attention lors du déshabillage de la personne à ne pas lui faire mal !

L'interruption volontaire de grossesse en France

Nos droits, notre corps, en tant que femmes...

Depuis toujours des femmes tombent enceintes. Celles qui ne veulent pas garder l'enfant doivent avoir recours à des techniques médicamenteuses ou/et d'aspiration pour arrêter la grossesse (interruption volontaire de grossesse). Mais le recours à l'interruption de grossesse n'a pas toujours été facile d'accès en France. En effet, l'avortement était sévèrement puni en France : par la peine de mort ou des travaux forcés à perpétuités. Aussi les femmes avortaient clandestinement et sans technique médicale. Les femmes utilisaient des objets tranchants ou piquants comme des aiguilles à tricoter, ou parfois, se donnaient des coups dans le ventre pour perdre le fœtus. Plus tard, aussi d'autres moyens ont été utilisés : certaines femmes, lorsqu'elles en avaient les moyens financiers, sollicitaient des personnes ayant des connaissances en médecine, mais toujours clandestinement, ou allaient à l'étranger subir un avortement. Aujourd'hui, le cintre est devenu un symbole de l'avortement car, quand l'avortement était interdit, les femmes utilisaient le plus couramment des cintres, des aiguilles à tricoter, nous vous laissons imaginer leur état de santé après cet acte.

Les dates de l'IVG en France

En 1971 la situation va commencer à évoluer, plus de 40 000 femmes manifestent à Paris pour le droit à l'avortement. La date la plus importante reste le 17 Janvier 1975, le jour où l'Assemblée Nationale adopte la Loi Veil qui encadre et légalise l'avortement. Au début, la loi a été mise en place que pour 5 ans, mais cette loi est reconduite définitivement en 1979. En Décembre 1982 la loi Roudy permet le remboursement de l'interruption volontaire de la grossesse par la sécurité sociale.

IVG en France les années 2000...

En 2001 le délai légal pour interrompre une grossesse passe de 10 à 12 semaines et les mineurs obtiennent le droit d'avorter sans accord parental. En 2013 l'IVG est 100% remboursé puis en 2022 la loi allonge le délai légal de 12 à 14 semaines de grossesses.

L'avortement un droit fragile...

Les femmes ont toujours lutté pour le droit de contrôler leurs corps et maîtriser leur fécondité, que cela soit autorisé ou non, et quelques soit les conséquences ou même les conditions, et ceci dans les pays du monde entier.

Le Haut conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes indique qu'aujourd'hui encore 47 000 femmes meurent chaque années dans le monde des suites d'avortements clandestins.

Le Honduras, qui interdit l'avortement y compris en cas de viol ou d'inceste, de malformation grave du fœtus ou quand la vie ou la santé de la mère sont menacées, a approuvé en janvier 2021 une réforme constitutionnelle qui durcit encore la législation. L'article 67 de la Constitution révisé stipule désormais que toute interruption de grossesse "*par la mère ou par un tiers*" est "*interdite et illégale*", mais surtout que cette clause "*ne pourra être réformée que par une majorité des trois-quarts des membres du parlement*". En Pologne, le Tribunal constitutionnel, soutenu par le gouvernement populiste de droite, a proscrit en octobre 2020 l'interruption volontaire de grossesse en cas de malformation grave du fœtus. Celui-ci est seulement autorisé en cas de viol ou d'inceste, ou lorsque la vie de la mère est en danger.

Sources : Service-public.fr & Geo.fr

Le Harcèlement...

Le harcèlement est-il de plus en plus banalisé ?

Qu'est ce que le harcèlement ? C'est la répétition et la durée, d'un acte ou de paroles rabaisants vis à vis d'une personne. C'est aussi un comportement qui peut-être mené par une ou plusieurs personnes à l'encontre d'une personne qui devient donc une victime. Ce qui caractérise donc le harcèlement ce sont la durée et la répétition, ce qui aura forcément des

facilement se défendre seule. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Il y a plusieurs types de harcèlement dont :

le harcèlement scolaire, moral, conjugal, sexuel, de rue, téléphonique et le cyberharcèlement ou en ligne et enfin, le harcèlement professionnel.

Que faire si vous êtes victime de harcèlement ?

Si c'est au niveau scolaire ou au travail, il est préférable de prévenir le plus rapidement possible la direction de l'établissement ou de demander de l'aide au représentant du personnel. Pour ce qui est de harcèlement sexuel, il faut directement aller déposer plainte auprès de la gendarmerie, et pour ce qui est de cyberharcèlement, il faut conserver si possible le plus de preuves pour ensuite aller porter plainte en gendarmerie.

Quelles sont les peines encourues pour le harcèlement ?

Le harcèlement est passible d'une peine de deux ans d'emprisonnement assortie d'une amende allant de 15000 euros à 30000 voire 45000 euros.

Si vous êtes victime ou témoin de harcèlement, n'hésitez pas à contacter ce numéro «3020» ou le «3018» pour être rapidement aidé, le 114 est un numéro d'écoute des victimes.

Source :

<https://www.gouvernement.fr/actualite/victime-ou-témoin-dites-non-au-harcèlement>.



une affiche contre le harcèlement scolaire ©

conséquences néfastes, sur la ou les victimes que ce soit d'un point de vue physique ou psychologique. De façon officielle, avec l'arrivée d'internet et des réseaux sociaux, c'est devenu un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut

Un changement radical pour le lycée Jean Baptiste Dumas à Alès !

Des destructions, des reconstructions, de nouveaux bâtiments...

Le lycée Jean Baptiste Dumas est en travaux à la suite de la décision de la Région Occitanie pour le rénover depuis juillet 2021. Des murs délabrés, des façades abîmées : un lieu devenu ancien avec le temps, ce lycée public qui existe depuis des années, iconique à Alès va connaître un grand changement.

Depuis maintenant presque deux ans une équipe de travailleurs est sur les lieux et s'occupe de redonner vie aux bâtiments du lycée afin de rendre l'endroit plus chaleureux, agréable mais surtout moderne...

Petit à petit les bâtiments seront « pris en main » chacun leur tour afin de les remettre à neuf. Certains seront même détruits. Un objectif est fixé :

tous les bâtiments neufs seront mis

en hauteur car le lycée est dans une zone inondable.

La région a pris en charge l'investissement de près de 65 millions d'euros.



La destruction du premier bâtiment qui avait brûlé en août pour faire place aux autres le 25 janvier 2023 ©inès

Mémo des futurs travaux prévus :
2024 : réhabilitation du I.
2025 : réhabilitation du D.
2026 : réhabilitation du F.
Fin des travaux janvier / juin 2027
si rien ne vient retarder le projet.

Une organisation précise et chaque bâtiment à sa place !

Un plan de chaque terrain où les bâtiments seront construits ou détruits a été réalisé afin d'avoir une organisation précise.

Chaque chose est faite étape par étape.

Plusieurs équipes sont sur un chantier différent dans l'espoir de terminer ces travaux au dernier trimestre 2023 pour les bâtiments « A, B & M ».

Le bâtiment « A » qui verra le jour en premier sera bientôt livré et il abritera l'administration, une salle polyvalente, une ou des salles de réunion, des appartements de fonction, la salle des professeurs et le GRETA du Gard.

Le bâtiment « B » sera la nouvelle salle de restauration scolaire : une cantine toute neuve ! L'internat ira au bâtiment F... Il y aura aussi le « local agents » qui lui aussi sera livré en 1er, ce sera le bâtiment « M ».

Les travaux ont des inconvénients : les professionnels sont sur les lieux et commencent le travail très tôt le matin. Tout au long de la journée des machines sont en route et dérangent les élèves qui sont pendant ce temps sur leurs heures de classe ; Certains chemins ont été bloqués pour faire place aux matériaux et engins, les élèves sont

alors dans l'obligation de circuler dans le lycée différemment. Les adolescents sont compréhensifs et savent que tous ces travaux sont pour la bonne cause : professeurs, élèves et professionnels sont dans l'impatience de goûter à la nouveauté !

Testez votre intelligence...

avec les mots mêlés & les 8 différences !

Repérez dans une grille remplie de lettres, des mots connus du dictionnaire, lus dans les deux sens, horizontalement, verticalement et en diagonale...

P	A	U	B	M	E	U	B	A
A	R	Y	L	A	K	L	I	Z
R	D	I	M	L	L	B	O	E
C	Z	S	Q	T	R	S	D	W
O	A	K	D	R	T	L	I	X
U	H	E	P	A	I	F	V	M
R	T	A	L	I	V	R	E	M
S	U	M	D	T	N	B	R	I
U	M	B	Q	A	V	F	S	T
P	L	S	C	N	C	Q	I	O
M	N	X	Q	C	Q	L	T	Z
A	Z	A	I	E	I	P	E	M
I	F	S	I	V	B	O	R	S
A	P	W	C	Z	A	Q	L	J
T	R	A	V	E	A	U	X	D

1° Elle peut prendre plusieurs formes les violences physiques, morales, psychologiques ...

2° Plateforme pour faire ses vœux après le bac.

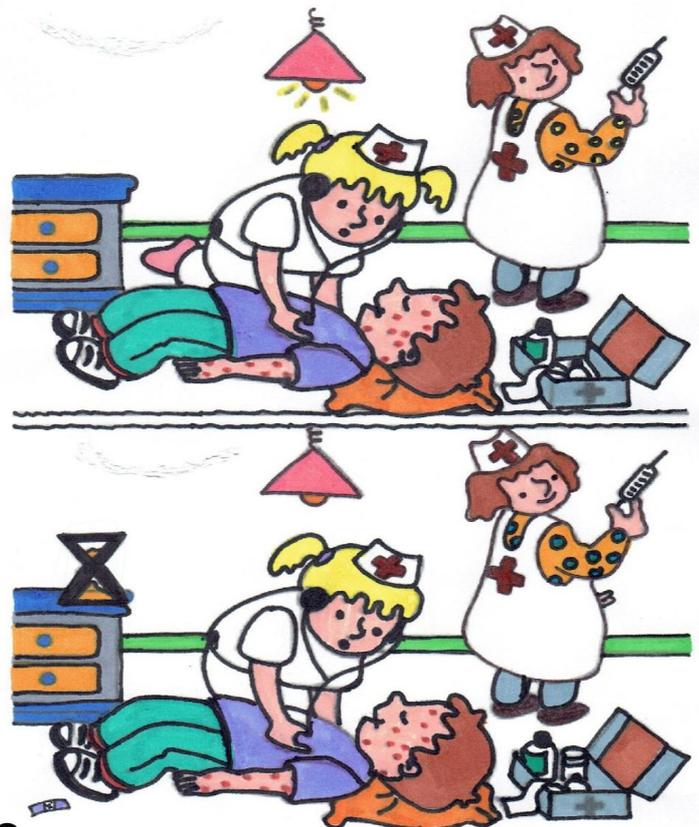
3° On en trouve beaucoup au CDI...

4° École d'infirmier.

5° Construction de nouveaux bâtiments.

6° L'ensemble des milieux naturels et des formes de vie.

Les règles du jeu sont simples. Il faut retrouver les 8 différences qui ont été volontairement introduites entre les deux images. Une fois trouvées, il faut les entourer..



Directeurs de la publication : M.VEYRIÉ & MME ORAY.

Rédactrice en chef : Mme MATHIEU Tatiana.

Journalistes : **les élèves de la classe de 1ère ASSP2 :**

BAYE Virginie Dione, BELGUIDOUM Zohra, BENHACINE Lotfi, BENHAÏDA Amel, BOKANOUD Nesrine, BOUTEBBA Inès, BUISSON Camille, Busetto Kelya, DESSAINT Amandine, DUBREUIL Mahelia, ED DRHOURHI Nohaila, ETTALBI Ralia, GARCIA Manuella, GARREVOET Enzo, GIRAUD Morgane, GIRAUD Sohan, GUEMAR Maélie, LABELLE Erwan, MATHIEU Tatiana, PORTALIER Lisa, RITZENTHALER Emy, SADI Yasmine, SCHINCARIOL Carla, SEU Kevin, VASSEUR-DELATTRE Roxane, ZERIGUET Lina.

N°2 GRATUIT, le 1^{er} avril 2023.

Nombre de tirage : 101 exemplaires.

Journal GRATUIT, ne le jetez pas, partagez-le !

Adresse d'impression : 1 place de la Belgique, 30104 Alès.

© toutes les photos dans ce journal ont été prises par nos soins ou sont libres de droit .